

Recours aux antibiotiques dans l'élevage allaitant

*Christian Läderach** – L'utilisation des antibiotiques est une question d'actualité dans l'élevage allaitant également. Les traitements sont appliqués pendant toute la vie d'une vache. La pneumonie représente à cet égard le plus grand défi.

Problèmes chez les veaux

Chez les veaux d'élevages allaitants, les inflammations ombilicales, les pneumonies et les diarrhées sont les pathologies les plus courantes nécessitant un traitement aux antibiotiques. Les défis pour l'éleveur changent à mesure que les veaux grandissent. Pendant les premiers jours de vie, il faut être très attentif aux inflammations ombilicales. Durant les deux premières semaines, les veaux sont souvent sujets à des diarrhées. Quand ces maladies sont en recul, le risque de pneumonie augmente. Plus les animaux sont âgés et robustes, moins ils nécessitent de traitements aux antibiotiques, comme le montre la *figure 1*.

Lorsqu'une exploitation accueille de nouveaux veaux afin de remplacer des veaux décédés ou de compléter le cheptel pour le programme de production Natura-Veal, il faut surtout être attentif aux diarrhées et aux pneumonies. Les nouveaux venus sont généralement âgés de plus de 21 jours, quand les inflammations ombilicales ne sont plus un problème.

Problèmes des mères

Chez les mères, l'utilisation d'antibiotiques est le plus souvent dictée par des problèmes lors du vêlage, que ce soit juste après un avortement, en raison de problèmes pendant le vêlage même ou lors de rétention placentaire. Les mammites et les problèmes d'onglons exigent également un traitement aux antibiotiques. En considérant les traitements appliqués au cours de la vie d'une vache (*figure 2*), on remarque que la pneumonie est la seule pathologie qui survient dans toutes les phases de la vie. Une pneumonie non traitée réduit l'entière performance de vie des animaux.

Utilisation

Les résultats de l'enquête ont montré qu'environ 12 % des veaux et 5 % des vaches mères sont traités aux antibiotiques, et ce non pas à titre préventif, mais pour favoriser la guérison d'une maladie. La tendance des chiffres révèle aussi que des programmes plus



Chez les veaux d'élevages allaitants, les inflammations ombilicales, les pneumonies et les diarrhées sont les pathologies les plus courantes nécessitant un traitement aux antibiotiques.

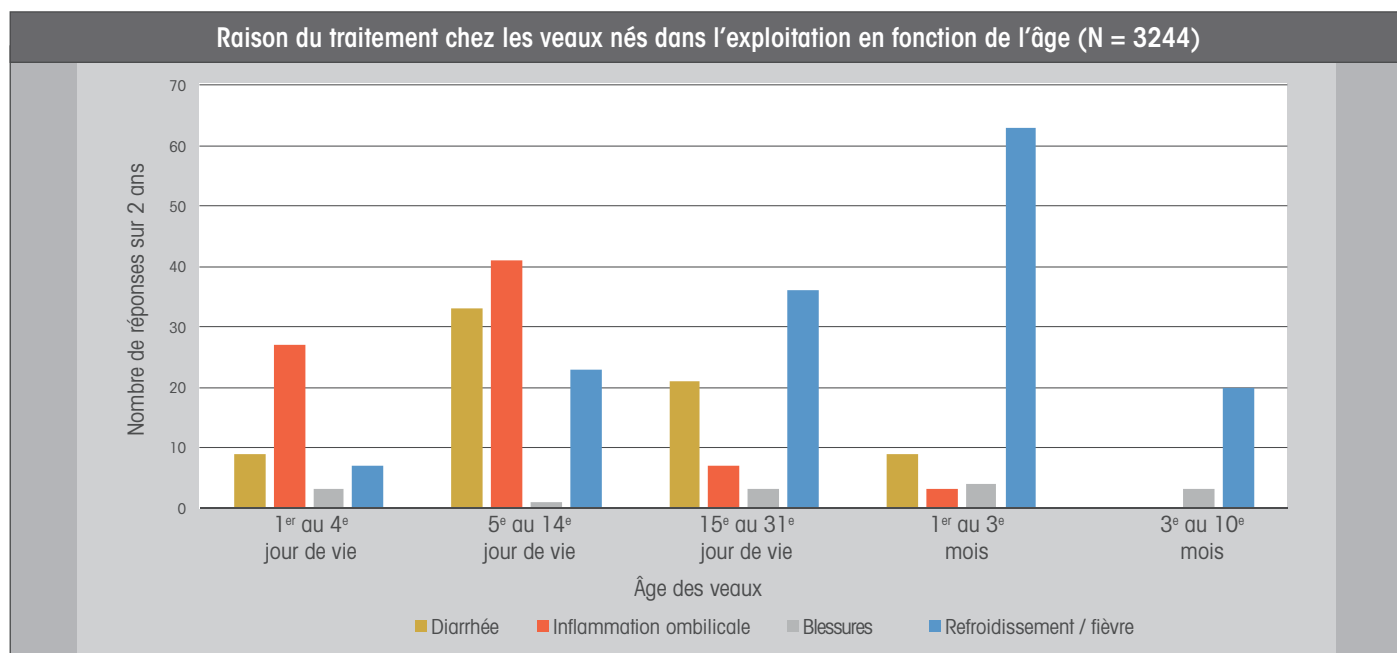


Figure 1 : Maladies des veaux qui ont nécessité un recours aux antibiotiques.

intensifs comme Natura-veal conduisent également à un recours accru aux antibiotiques. Les veaux étrangers apportent en effet des germes étrangers dans l'exploitation.

Le sondage

Pour recenser le recours aux antibiotiques, on a effectué un sondage en ligne auprès des éleveurs allaitants de la région bernoise et de la partie germanophone du canton de Fribourg. Vache mère Suisse a envoyé le questionnaire par courriel à plus de 600 exploitations. Environ 210 exploitants produisant du Natura-

Beef ou du Natura-veal selon les directives de Vache mère Suisse y ont répondu. Les résultats du sondage portent sur 3742 vaches allaitantes détenues dans des exploitations PER ou bio. Les chiffres indiqués pour le nombre de traitements représentent la moyenne des années de production 2015 et 2016.

Bonnes pratiques dans la production de Natura-Beef sans antibiotiques

Le concept « Best Practice » désigne les méthodes, pratiques et modes opératoires optimaux et exemplaires dans une entreprise.

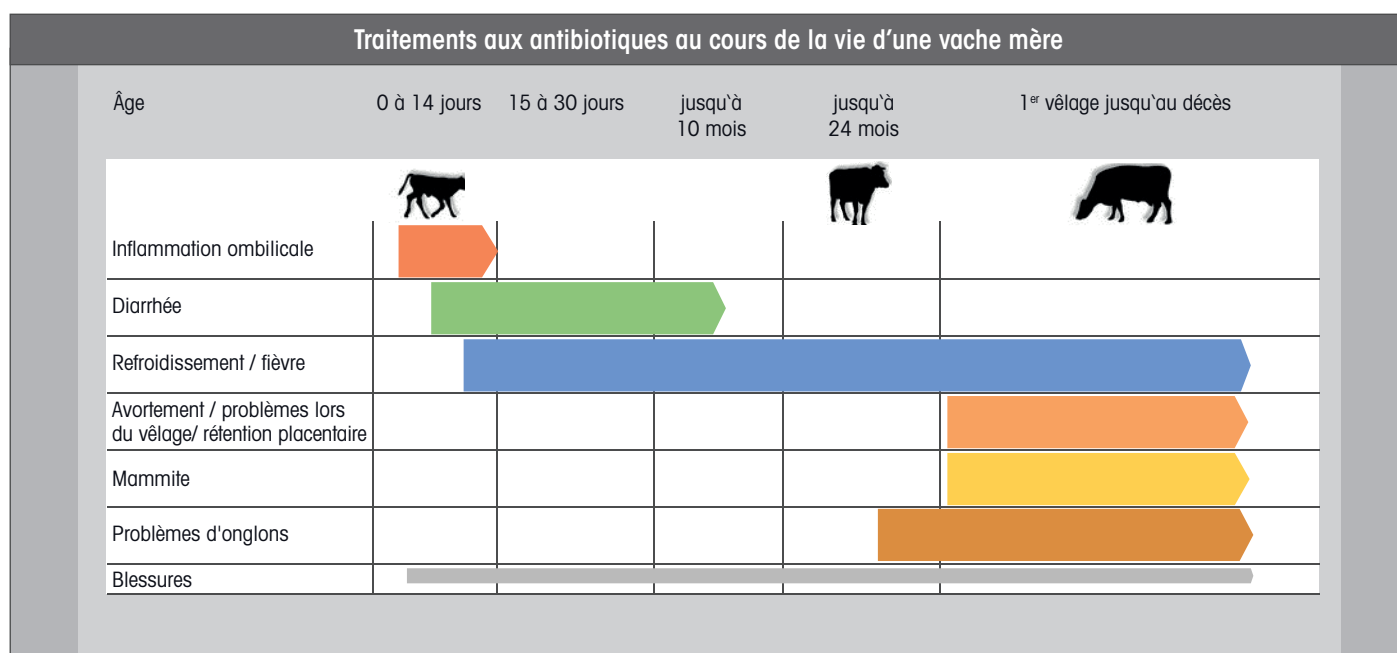


Figure 2 : Traitements aux antibiotiques au cours de la vie d'une vache mère

Les clés d'une production Natura Beef sans antibiotiques

Bonnes pratiques pour prévenir les maladies et améliorer la santé des animaux dans l'élevage allaitant

Un veau en bonne santé par vache et par année : voilà l'objectif de l'élevage allaitant. Un essai pratique a montré que le rendement des veaux est plus faible lorsque ceux-ci ou leur mère tombent malades. Cumulée aux coûts de traitement, cette perte réduit d'autant les recettes. La présente fiche n'est pas exhaustive, mais se veut un fil rouge pour l'exploitation, afin de l'aider à assurer la santé de son cheptel.



Exigences posées au logement des animaux

- ✓ Lumineux et bien aéré, mais sans courants d'air
- ✓ Box de vêlage séparé (distinct de l'aire à litière profonde des veaux)
- ✓ Possibilités de diviser le troupeau

Principes de base en matière d'alimentation

- ✓ Ne donner que des aliments de qualité, sans moisissures
- ✓ Toujours mettre de l'eau fraîche à disposition des animaux

La vache – avant le vêlage

- ✓ Lors du choix du taureau, tenir compte du caractère « facilité de vêlage »
- ✓ Nourrir la vache de manière différenciée en cours de son cycle, éviter toute prise de poids durant la phase de production
- ✓ Assurer un apport suffisant en sel et autres minéraux
- ✓ Adapter la ration durant la phase de tarissement
- ✓ Vacciner la mère pour protéger ses veaux

La vache – durant le vêlage

- ✓ La faire vêler dans le box de vêlage ou au pâturage
- ✓ Bien observer la vache, contrôler la position du veau, donner du temps à la vache et éviter le stress

La vache – après le vêlage

- ✓ Surveiller son état de santé, contrôler l'expulsion du placenta et l'état du pis
- ✓ Au début, la nourrir avec parcimonie

Impératif	Souhaitable	facultatif
-----------	-------------	------------

Le veau – à la naissance

- ✓ Libérer ses voies respiratoires
- ✓ S'assurer qu'il boive du colostrum dans les 3 h suivant la naissance, l'aider au besoin
- ✓ Lui administrer des compléments renforçant son système immunitaire (fer et sélénium)

Le veau – durant les deux premières semaines

- ✓ Surveiller son état de santé, contrôler visuellement son cordon ombilical sans le toucher, vérifier qu'il ne présente pas de signes de diarrhée
- ✓ Lui mettre à disposition de l'eau et des aliments de qualité
- ✓ Le vacciner contre la pneumonie

Le veau – après deux semaines

- ✓ Surveiller son état de santé, en particulier qu'il ne présente pas de symptômes de pneumonie
- ✓ Assurer un apport suffisant en sel et autres minéraux

Hygiène de l'étable

- ✓ Après chaque utilisation, nettoyer, désinfecter et sécher le box de vêlage
- ✓ Réduire la densité des agents pathogènes dans la litière profonde des veaux en changeant celle-ci régulièrement (4 à 6 fois par an)
- ✓ Désinfecter l'étable après chaque nettoyage

en premier lieu par des mesures préventives naturelles en matière de détention, d'alimentation et de sélection.» Les résultats ci-avant montrent que les traitements aux antibiotiques sont appliqués dans l'élevage allaitant lors d'inflammations ombilicales, de pneumonies et de diarrhées chez les veaux, et en cas de problèmes lors du vêlage (dont avortements et rétention placentaire,) et de mammites chez les vaches mères. Environ 86 % des traitements aux antibiotiques concernent ces pathologies. Les pathologies du veau en constituent les deux tiers.

Pour prévenir ces maladies, on a recensé dans la littérature et classé les mesures préventives par domaine (détention, élevage et affouragement). Les mesures liées à la détention ont été évaluées comme les plus importantes (60 %). En effet, toutes les pathologies des veaux sont des maladies dites factorielles : la maladie ne se déclare que lorsque des animaux faibles ou encore trop peu immunisés se retrouvent dans des conditions défavorables.

Résultats des fermes pilotes

Les mesures préventives sélectionnées ont été testées sur des exploitations. Dix exploitations produisant du Natura-Beef selon le règlement de Vache mère Suisse ont été visitées, et les résultats évalués et interprétés par comparaison horizontale. Les résultats (fig. 3) montrent que les exploitations qui ont appliqué

davantage de mesures préventives doivent effectuer moins de traitements aux antibiotiques et ont un cheptel dans l'ensemble en meilleure santé. En plus des mesures directement mises en œuvre, on a comparé les systèmes de stabulation et les aménagements d'étable des exploitations. Celles où l'espace de vêlage est intégré dans la litière profonde des veaux doivent effectuer davantage de traitements en raison de la plus forte quantité de germes qui entrent directement en contact avec les veaux nouveau-nés. Les blessures naturelles liées au vêlage chez la mère constituent également un risque accru d'infection et donc de maladie. À la figure 4, les exploitations qui ont intégré la zone de vêlage dans la litière profonde sont représentées par un point rouge. Dans un seul cas seulement, cet aménagement n'a pas d'influence négative, car cette exploitation favorise systématiquement les vêlages au pâturage, n'utilise pas le box de vêlage et profite ainsi du fait qu'il y a moins de germes au pâturage.

Figure 3 : Concept des bonnes pratiques dans la production de Natura-Beef sans antibiotiques. Vous le trouvez : <https://www.mutterkuh.ch/fr/services-aux-producteurs/informations-professionnelles/sante-des-animaux>.

Sur la base des résultats d'un travail de diplôme, un concept de bonnes pratiques a été mis au point pour la production de Natura-Beef sans antibiotiques. Les mesures recensées ont été ajustées avec celles de fermes pilotes et doivent servir de fil rouge et d'aide simple pour les producteurs.

Champs d'action mesures préventives

Selon le règlement de production du Natura-Beef et du Natura-Veal, « il convient de promouvoir la santé des animaux



Chez les mères, on a le plus souvent recours aux antibiotiques pour des problèmes lors du vêlage.

Impact financier d'une maladie

L'analyse des évaluations des carcasses mises à disposition par les fermes pilotes montre que les animaux malades sont moins performants. Les veaux traités directement ne sont pas les seuls concernés. Ceux dont la mère a été traitée n'atteignent pas non plus les mêmes gains de poids que les animaux bien portants. Ils se caractérisent par de plus faibles gains journaliers et sont moins bien classés en matière de charnure et de couverture de graisse selon CH-TAX. À cette moindre performance s'ajoutent une augmentation de la charge de travail nécessaire pour soigner les animaux malades et les frais de traitement par le vétérinaire. Le rendement diminue ainsi globalement de 275 francs par animal malade.

Obligatoires, recommandées ou facultatives

Après l'ajustement avec les données des fermes pilotes, les mesures préventives peut être catégorisée. Les mesures « obligatoires » doivent être respectées si possible par chaque exploitation sans exception. Les mesures recommandées favorisent la santé des animaux en général, et les mesures facultatives servent à surmonter des problèmes spécifiques à chaque exploitation. De manière générale, les éleveurs allaitants devraient prendre le plus possible de mesures préventives pour en faire profiter tout le troupeau et éviter les charges supplémentaires liées au traitement des animaux malades. Voir la *figure 3* « Concept des bonnes pratiques dans la production de Natura-Beef sans antibiotiques ».

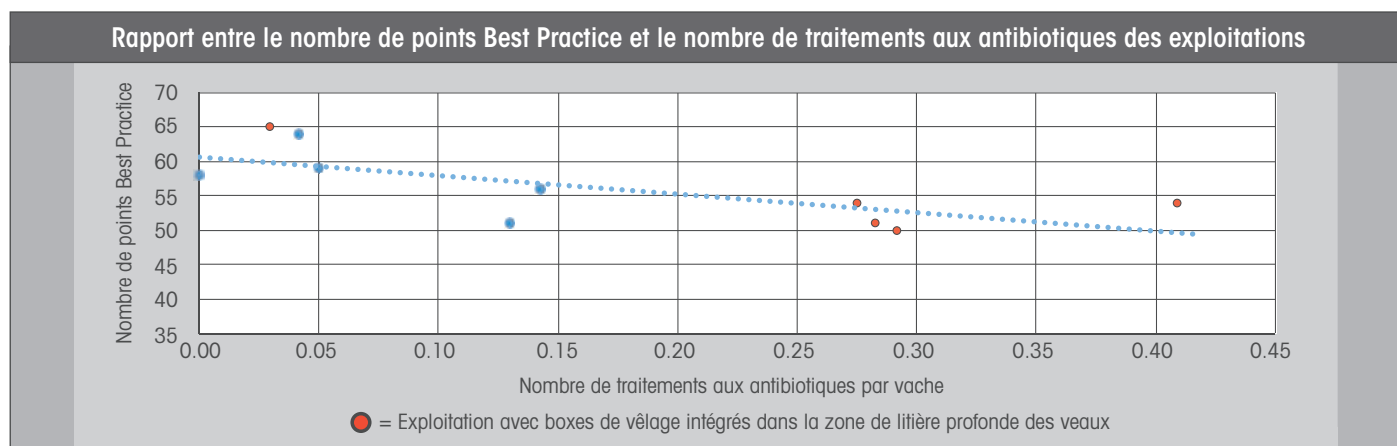


Figure 4 : « Mesures préventives » et « nombre de traitements effectués sur les animaux » : comparaison entre les exploitations.